

Mardi 21 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFO Covid-19

Reprise de la collecte des encombrants à domicile

La Ville de Châteauroux reprend depuis le début de cette semaine son service de collecte des encombrants à domicile. Il s'agit du dispositif destiné à collecter des déchets réellement encombrants et / ou 2m³ de déchets verts maximum, branches en fagots (pas de gravats ni de déchets dangereux).

Une collecte gratuite, à domicile, sur rendez-vous

Pour prendre rendez-vous auprès des équipes de Châteauroux Métropole, deux possibilités s'offrent aux habitants de l'Agglomération :

- *via* l'application pour smartphone Châteauroux Métropole, rubrique « Déchets »,
- *via* le site Internet de Châteauroux Métropole, rubrique « Mes démarches en ligne » : <https://www.chateauroux-metropole.fr/la-collecte-des-dechets/les-encombrants-815.html>

Les habitants renseignent leur adresse postale, et des créneaux leur sont proposés. L'enlèvement effectué est gratuit.

L'Agglomération se réserve la possibilité de refuser ou de décaler une prise de rendez-vous ne remplissant pas les règles de collecte.

Réouverture des déchèteries de l'Agglomération

Dans le même temps, une réouverture de toutes les déchèteries de l'Agglomération est prévue à partir du lundi 27 avril.

Il est fortement recommandé de ne pas se précipiter dans les déchèteries, dès les premiers jours. Il s'agit d'inviter les habitants à la responsabilité, et de penser à nos agents mobilisés et de limiter l'attente des usagers.

Verbalisation des dépôts sauvages de déchets

Pour rappel, tout dépôt de déchets sur la voie publique en dehors des jours de collecte ou en l'absence d'un rendez-vous « encombrants » fait l'objet d'un enlèvement spécial facturé 75€ au responsable.

CONTACT PRESSE

Alexis Rousseau-Jouhennet

alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 35 40

www.chateauroux-metropole.fr